

Plan de formation

Document partiel
Version étudiante

500.AH
Arts, lettres et
communication

Option LITTÉRATURE



**COLLÈGE
MONTMORENCY**

Service du développement
pédagogique et des programmes

Tous droits réservés © Collège Montmorency
475, boul. de l'Avenir
Laval (Québec) H7N 5H9
450 975-6100
www.cmontmorency.qc.ca



Table des matières

Équipe de production	5
Introduction	7
Présentation du plan de formation	8
Visées de la formation collégiale	10
Projet éducatif du Collège Montmorency	11
Lexique général.....	12
Chapitre 1 Partie ministérielle du programme.....	14
1.1 Présentation	15
1.2 Formation spécifique.....	16
1.3 Formation générale	19
1.4 Objectifs ministériels.....	20
Chapitre 2 Organisation locale du programme	21
2.1 Compétences montmorenciennes	22
2.2 Fiche signalétique de l'épreuve synthèse.....	23
2.3 Matrice des liens entre les objectifs ministériels et les cours.....	25
2.4 Correspondance entre les objectifs ministériels, les cours et les sessions	27
2.5 Correspondance entre les sessions, les cours et les objectifs ministériels	29
2.6 Correspondance entre les compétences montmorenciennes, les objectifs ministériels, les cours et les sessions	31
2.7 Liens entre les cours et les buts du programme	32
2.8 Profil TIC	33
Chapitre 3 Grilles et descriptions des cours.....	34
3.1 Grille de cours.....	35
3.2 Descriptions institutionnelles des cours de la session 1	36
520 QH3 MO Histoire de l'art : de l'Europe aux Amériques	37
601 133 MO Introduction à l'univers des lettres	39
601 143 MO Roman	41
601 144 MO Théâtre et création.....	43

3.3	Descriptions institutionnelles des cours de la session 2	45
	601 233 MO Origines de l'imaginaire littéraire.....	46
	601 234 MO Poésie et création.....	47
	601 243 MO Éléments de linguistique	49
3.4	Descriptions institutionnelles des cours de la session 3	50
	387 Q33 MO Américanité : sociétés et imaginaires	51
	601 333 MO Marges de la littérature	53
	601 343 MO Essai	54
	601 353 MO Création littéraire : prose	56
3.5	Descriptions institutionnelles des cours de la session 4	58
	340 Q33 MO Philosophie de la littérature.....	59
	601 433 MO Littérature et américanité.....	60
	601 443 MO Lettres et médias.....	61
	601 453 MO Productions synthèses	63

Équipe de production

La production de ce plan de formation a été assurée par Josée Simard, professeure du département de Français, ainsi que par Stéphanie Carle, conseillère pédagogique au Service du développement pédagogique et des programmes. Le plan de formation a été approuvé par le comité de programme d'*Arts, lettres et communication*, option Littérature, du Collège Montmorency.

Le Collège tient à remercier les professeures et les professeurs du département de Français pour leur dévouement et leur soutien actif lors des différentes étapes du travail d'élaboration des activités d'apprentissage. Le Collège souhaite souligner particulièrement la collaboration soutenue des professeurs suivants : Julie Beauchemin, Murielle Chan-Chu, Pascal Chevrette, Julie Drolet, Pierre-David Gendron-Bouchard, Sophie Joli-Cœur, Daniel Perron, François Rioux et Sylvain St-Amour.

Durant l'élaboration du programme, des représentants de diverses disciplines ont également contribué à la préparation de ce plan de formation dont Pasquier Lambert du département de Philosophie, Josée Lalonde du département de Sciences sociales, ainsi que Annie Bouchard et Suzanne Dumas du département d'Arts visuels. Le Collège tient à les remercier pour leur travail consciencieux.

Enfin, le Collège désire aussi remercier Nancy Thériault, API, pour sa collaboration.

Introduction

Présentation du plan de formation

Plan de formation

Les programmes conduisant à un diplôme d'études collégiales (DEC) visent soit des études préuniversitaires de 2 ans, soit des études techniques de 3 ans. Tous ces programmes sont constitués de deux grandes composantes : la formation générale et la formation spécifique. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule à la formation spécifique en favorisant le développement de compétences nécessaires à l'ensemble des programmes d'études. La structure de ces composantes varie d'un programme à un autre.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel les étudiantes et les étudiants s'engagent à apprendre une profession ou à poursuivre des études, en acquérant les compétences visées. Pour les professeures et les professeurs, il met en évidence les objectifs de formation et délimite la portée des interventions pédagogiques.

Jusqu'en 1993, les collèges d'enseignement général et professionnel offraient des programmes d'études dont les cours étaient déterminés par le ministère de l'Éducation. Depuis 1993, le nouveau *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC) redéfinit les rôles respectifs tant du Ministère que des cégeps au regard de la formation préuniversitaire et technique. En effet, l'article 11 du RREC prévoit que, désormais, les cégeps établissent eux-mêmes les activités d'apprentissage des composantes de la formation générale et spécifique des programmes d'études collégiales à partir d'objectifs déterminés par le ministre. La nouveauté réside dans le fait que le ministère de l'Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie (MESRST) décrit ses attentes au regard du résultat d'apprentissage plutôt que par rapport au contenu.

C'est là l'objet du présent plan de formation qui, prenant appui sur la partie ministérielle du programme, arrime la formation spécifique à la formation générale de façon à décrire le programme complet illustré plus loin dans une matrice et dans une grille de cours. On y trouvera aussi les grandes étapes du développement des compétences montmorenciennes visées par le programme d'*Arts, lettres et communication*, une épreuve synthèse propre au programme, ainsi que les descriptions institutionnelles de cours qui précisent la contribution de chacun des cours à l'atteinte des objectifs ministériels du programme. Les éléments du plan de formation ont été regroupés en trois principales sections :

Chapitre 1 : Partie ministérielle du programme

Chapitre 2 : Organisation locale du programme

Chapitre 3 : Grille et descriptions institutionnelles des cours

Le plan de formation présente donc, tant aux professeurs qu'aux étudiants, comment la Direction des études et l'équipe-programme en *Arts, lettres et communication*, option Littérature, entendent mettre en place, dans le cadre des cours, l'ensemble des activités d'apprentissage visant à développer les compétences attendues des finissantes et des finissants. Outre ceci, il a pour principale fonction de situer, les uns par rapport aux autres, l'ensemble des cours dans ce processus. En quelque sorte, on pourrait considérer le plan de formation comme le « plan de cours du programme ».

Dans l'esprit de l'approche-programme, le plan de formation aidera les professeurs à situer et à calibrer leurs interventions de façon à contribuer à l'atteinte des objectifs ministériels prévus au programme. Le document, en donnant des références par session, permettra aussi de constater avec clarté la progression prévue des apprentissages qui ont fait consensus sur les actions pédagogiques à coordonner.

Le plan de formation se déclinera en deux versions : la première est destinée aux professeurs; la seconde, plus succincte, aux étudiants. Pour les professeurs, le document sert de point de départ pour l'élaboration de leurs plans de cours. Pour l'étudiant, le plan de formation est un moyen privilégié de percevoir la cohérence de l'ensemble du processus de formation qu'on lui propose et dans lequel il s'engage.

Visées de la formation collégiale

Déterminées par le Ministère, les trois visées de la formation collégiales orientent l'action des personnes participant à la formation de l'élève. Elles facilitent l'approche programme en précisant ce qui est attendu de l'élève à la fin de ses études collégiales.

- **Former l'élève à vivre en société de façon responsable**

Sur le plan personnel, l'élève s'engage en s'investissant dans son projet de formation. Il démontre de la rigueur et de la persévérance, et il fait preuve d'habiletés dans le domaine de l'analyse, de la synthèse et de la recherche. Sur le plan professionnel, il prend appui sur sa capacité à transférer ses savoirs et à s'adapter aux situations nouvelles. Sur le plan social, comme sur le plan de la vie démocratique, l'élève s'engage en exerçant son rôle de citoyen éclairé et responsable ainsi qu'en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables. Dans ses relations avec les autres, il fait preuve d'ouverture d'esprit et exerce son sens communautaire.

- **Amener l'élève à intégrer les acquis de la culture**

L'élève poursuit la mise en valeur de sa culture personnelle et il sait apprécier diverses formes d'expression culturelle. Ses apprentissages l'ont sensibilisé aux productions culturelles. Il peut en interpréter le sens, en considérer la valeur et prendre conscience du rôle qu'il exerce dans l'expression de la culture. Le développement de son sens critique et de sa conscience sociale ainsi que la consolidation de ses repères historiques l'ouvrent à un univers culturel élargi. Il saisit la diversité des réalités sociales et culturelles et sait apprécier les multiples richesses de la culture québécoise. Finalement, l'élève réinvestit ses acquis culturels en établissant des liens entre les divers phénomènes qui l'entourent et en s'engageant dans des activités à caractère culturel, artistique, sportif, technique ou scientifique.

- **Amener l'élève à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde**

L'élève comprend et produit des discours complexes et variés dans différentes situations. Il démontre de l'autonomie et fait preuve d'habiletés avancées en lecture et en écriture. Sa maîtrise de la langue le rend autonome sur le plan de la réflexion; elle lui permet de se situer par rapport à divers discours et de s'exprimer de manière structurée, rationnelle et précise. Confronté à diverses situations de communication, l'élève exprime, dans une variété de situations, sa vision du monde et son identité. Cette maîtrise lui permet aussi de s'ouvrir à la diffusion des savoirs. De plus, elle le porte à échanger des points de vue et à parfaire sa communication dans la langue d'enseignement et dans la langue seconde.

À titre indicatif, le Ministère a également identifié cinq compétences communes de base qu'il souhaite associer aux visées de formation :

- **Résoudre des problèmes**
- **Exercer sa créativité**
- **S'adapter à des situations nouvelles**
- **Exercer son sens des responsabilités**
- **Communiquer**

Projet éducatif du Collège Montmorency

Le Collège Montmorency, institution d'enseignement collégial public, reconnaissant la valeur et la nécessité de l'éducation publique et son rôle dans le développement optimal et harmonieux de la personne humaine et profondément convaincu que ce développement constitue un facteur essentiel pour le progrès économique, social et culturel de la collectivité, s'engage solennellement dans toutes ses composantes et envers tous ceux et celles qui ont recours à ses services à poursuivre sa mission éducative sur la base des principes et à la lumière des finalités qui suivent :

- l'accès aux études collégiales de tous les postulants qui ont atteint le seuil minimal d'entrée;
- une formation de qualité, gage de succès dans la poursuite d'études universitaires ou dans l'intégration au marché du travail;
- la réussite du plus grand nombre, compte tenu des efforts qu'ils auront consentis pour y atteindre;
- l'accès de tous à l'environnement technologique de notre époque et la capacité d'utiliser au mieux ses potentialités, ce qui implique de pouvoir en déceler les dangers et les limites;
- l'éducation à une citoyenneté responsable, consciente tout autant de ses devoirs que de ses droits et portant vers l'engagement dans la vie de la collectivité;
- la formation intégrale de la personne dans une perspective humaniste, c'est-à-dire de liberté, de curiosité intellectuelle, de passion de savoir et de confiance en la capacité d'apprendre;
- la création d'un milieu de vie collégiale riche et dynamique, qui favorise les plus larges possibilités de développement personnel et d'ouverture sur la société;
- le service à la communauté, laquelle est en droit de bénéficier pleinement de l'expertise développée dans une institution financée par les fonds publics;
- l'ouverture aux réalités internationales par l'implication concrète des étudiants et du personnel dans des échanges multiples et variés avec différents pays, peuples et cultures, dans un contexte de tolérance, de fraternité et de rapports mutuellement enrichissants;
- la sensibilisation aux impératifs du développement durable des ressources planétaires dans le meilleur intérêt des hommes et des femmes de tous les continents;
- le développement de la capacité de reconnaître et d'apprécier, dans toute leur diversité, les héritages matériels, artistiques, culturels et spirituels de l'humanité.

Lexique général

Buts généraux :	Les buts généraux des programmes d'études techniques orientent l'élaboration de chaque programme en faisant ressortir des cibles qui pourront favoriser sa cohérence de même que l'intégration et le transfert des apprentissages. En facilitant l'harmonisation des visées éducatives de la formation générale avec celles de la formation spécifique, les buts généraux concrétisent la finalité du programme, c'est-à-dire : l'acquisition, par l'étudiant, de capacités essentielles à l'intégration au marché du travail ou pour des études universitaires.
Compétence :	La compétence a un caractère multidimensionnel. Elle nécessite l'intégration de connaissances, d'habiletés et d'attitudes. Elle est définie en fonction de résultats attendus qui permettent d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail ou à l'université, un rôle, une fonction ou une activité. Cet énoncé est établi localement à la suite de l'interprétation du mandat de formation défini par les objectifs ministériels, leurs critères de performance et leur contexte de réalisation. On parle aussi de compétences montmorenciennes.
Contexte de réalisation :	Le contexte de réalisation précise les conditions dans lesquelles sera placé l'étudiant au seuil d'entrée sur le marché du travail ou au début de ses études universitaires. Les activités d'apprentissage doivent donc se dérouler dans un contexte se rapprochant le plus possible de celui précisé par le ou les objectifs ministériels avec lesquels elles sont en lien.
Cours :	Les cours sont l'ensemble des activités d'apprentissage destinées à favoriser le développement des compétences montmorenciennes. Un cours peut contribuer partiellement ou complètement à l'atteinte d'un ou de plusieurs objectifs ministériels. De même, un objectif peut être atteint au moyen d'un ou de plusieurs cours.
Critères de performance :	Les critères de performance définissent les exigences associées à chacun des éléments de compétence. Pour que l'objectif ministériel soit considéré comme atteint, tous les critères doivent être respectés. Les critères donnent des indications sur les standards d'évaluation en qualifiant les résultats attendus. En d'autres termes, ils énoncent les conditions facilitant l'évaluation.
DEC :	Diplôme d'études collégiales, d'une durée de deux ans pour les programmes préuniversitaires et de trois ans pour les programmes techniques.
Descriptions institutionnelles des cours :	Les descriptions institutionnelles de cours ne sont pas des plans de cours, mais constituent un guide didactique pour élaborer les plans de cours des professeures et professeurs du programme. Elles comportent généralement les buts du cours rédigés localement, la place du cours dans le programme, les objectifs ministériels en lien avec le cours, les objectifs d'apprentissage, les contenus (savoirs et savoir-faire), le contexte particulier d'apprentissage du cours, des informations techniques, ainsi que la performance attendue (évaluation intégratrice).

Éléments de compétence :	Les éléments de compétence de l'objectif ministériel précisent les composantes essentielles de l'objectif ministériel. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de l'objectif. Ils peuvent être rédigés à partir des étapes du processus de travail ou représenter les composantes essentielles de la compétence.
Objectifs d'apprentissage :	Les objectifs d'apprentissage sont rédigés localement. Ils constituent des habiletés à acquérir à l'intérieur d'un cours en vue de développer les objectifs ministériels. Les objectifs d'apprentissage sont libellés sous l'angle du savoir, du savoir-faire et, parfois, du savoir-être.
Objectifs ministériels :	Les objectifs ministériels des programmes d'études déterminent les résultats attendus chez l'étudiant pour entrer sur le marché du travail ou à l'université. C'est l'atteinte des objectifs ministériels selon les critères de performance qui assurent l'acquisition ou la maîtrise de compétences propres à l'enseignement collégial. L'objectif comprend l'énoncé de la compétence, les éléments de compétence, le contexte de réalisation et les critères de performance.
Performance attendue :	<p>La performance attendue correspond au cadre de l'évaluation permettant d'attester le degré d'atteinte des objectifs à la fin d'un cours. Elle sert à démontrer le degré de développement de la ou des compétences des étudiants qui, même s'ils sont placés dans des circonstances ou conditions variables (transfert), peuvent en faire la démonstration. Par sa forme, elle favorise la mobilisation (choix et combinaison) et le réinvestissement des connaissances (savoirs, savoir-faire, savoir-être) acquises (intégration) dans un cours donné.</p> <p>La performance attendue fait partie des évaluations sommatives et s'administre au terme d'une séquence d'apprentissage. Elle peut se présenter sous diverses formes (travail, examen, exposé oral, laboratoire, stage, etc.) et peut comporter plus d'un volet. Le ou les volets doivent présenter une tâche ou un problème complexe et signifiant, tout en plaçant l'étudiant en situation de démontrer qu'il peut transférer ses acquis dans des situations analogues. La performance attendue doit susciter des manifestations observables et permettre une prise de mesure qui témoigne des acquis réels de chacun des étudiants.</p> <p>En somme, la performance attendue doit permettre d'évaluer les apprentissages essentiels au regard du programme afin de bien préparer les étudiants dans la poursuite de leur formation et, ultimement, de les rendre compétents dans l'exercice de leur future profession.</p>
Programme :	Un programme est un ensemble intégré de cours visant le développement des compétences montmorenciennes et l'atteinte d'objectifs ministériels en fonction du contexte de réalisation et des critères de performance.

Chapitre 1

Partie ministérielle du programme

1.1 Présentation

La partie ministérielle la plus à jour du programme d'*Arts, lettres et communication* a été publiée par le MESRTS en 2013. Ce document décrit les objectifs ministériels de la composante de formation spécifique du programme en fonction desquels le Collège doit concevoir ses cours. Le programme d'*Arts, lettres et communication* remplace l'ancien programme d'*Arts et lettres* et se concrétise, au Collège Montmorency, par quatre options :

- Option Cinéma
- Option Médias
- Option Littérature
- Option Langues

Le programme d'études *Arts, lettres et communication* a été conçu suivant le Cadre général d'élaboration des programmes d'études préuniversitaires, dont l'objectif est de favoriser :

- l'harmonisation de la formation générale et de la formation spécifique des programmes d'études (approche programme);
- l'arrimage entre les programmes collégiaux et les programmes universitaires (continuum de formation);
- l'acquisition de compétences comparables à l'échelle du réseau collégial;
- une éducation qui contribue au développement intégral de la personne.

L'élaboration de ce document s'est faite avec la collaboration du comité-conseil relatif à ce programme d'études, lequel est composé de représentantes et de représentants des universités, des directions des études et du personnel enseignant des établissements d'enseignement collégial.

Comme tous les autres DEC, le programme d'études *Arts, lettres et communication* comprend deux composantes : la formation spécifique et la formation générale, dont celle commune à tous les programmes d'études et celle complémentaire à la formation spécifique.

500.A1	:	<i>Arts, lettres et communication</i>
Type de sanction	:	Diplôme d'études collégiales
Nombre d'unités total	:	56 $\frac{3}{4}$ unités
Formation générale	:	26 $\frac{3}{4}$ unités
Formation spécifique	:	30 unités
Durée totale	:	1 365 heures-contact
Formation générale	:	660 heures-contact
Formation spécifique	:	705 heures-contact
Conditions particulières d'admission	:	DES
Options du programme d'études	:	Multidisciplinaire, Arts, Littérature, Langues, Littérature, Médias ou Théâtre

1.2 Formation spécifique

La finalité du programme d'études

Le programme d'études *Arts, lettres et communication* a pour objectif de donner à l'élève une formation équilibrée qui comprend une formation culturelle de base et une formation générale. L'ensemble de cette formation lui permettra de poursuivre des études universitaires dans les domaines des arts, des langues, des lettres, des sciences de l'éducation ou des communications.

Pour le domaine des arts, le programme *Arts, lettres et communication* se concentre sur les champs qui ne sont pas couverts par les programmes d'études préuniversitaires Musique, Danse et Arts visuels.

Dans ce programme, le terme culture est utilisé à la fois dans son sens traditionnel, qui se rapporte aux arts et aux lettres, et dans son sens large, c'est-à-dire les éléments de culture et de civilisation qui caractérisent des sociétés, telles les langues.

Quant au terme communication, il vient rappeler que les arts, les lettres et les langues s'inscrivent dans un processus de communication : d'une intention émerge une production qui, lorsqu'elle est diffusée, peut être appréciée différemment par celles et ceux qui la reçoivent ou l'examinent.

Les buts du programme d'études

Au terme du programme *Arts, lettres et communication*, l'élève sera apte à :

1. exploiter des connaissances générales et des éléments de culture;
2. exploiter des savoirs disciplinaires de base en vue d'une orientation universitaire;
3. utiliser des méthodes de recherche et les technologies de l'information;
4. exercer sa créativité;
5. communiquer clairement et correctement en français et comprendre des textes anglais;
6. démontrer des attitudes et des comportements favorisant son développement personnel, social et scolaire.

- **Exploiter des connaissances générales et des éléments de culture**

Les connaissances générales et culturelles sont des savoirs transdisciplinaires qui contribuent au développement intégral de l'élève. En y recourant, l'élève acquiert une meilleure compréhension de sa société et des autres sociétés avec lesquelles il est mis en contact. Il s'ouvre à l'autre et apprécie la diversité culturelle, démontrant ainsi sa compétence interculturelle.

Par l'entremise des connaissances générales et culturelles, l'élève est en mesure de considérer le champ d'études de manière globale et étendue. C'est également par ces connaissances que l'élève développe sa pensée critique, ainsi que sa capacité à analyser, à interpréter et à apprécier divers objets culturels.

- **Exploiter des savoirs disciplinaires de base en vue d'une orientation universitaire**

L'élève est apte à exploiter des savoirs disciplinaires de base en rapport avec l'option fréquentée, ce qui le prépare à la poursuite d'études universitaires.

Par ces savoirs, l'élève est en mesure de se questionner sur sa situation d'apprenant, de se projeter dans le futur pour choisir une formation universitaire et de commencer à forger son identité professionnelle en devenir. En plus d'exploiter des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être spécifiques, l'élève possède des habiletés de mise en contexte, d'analyse et de critique ayant trait à l'option choisie.

L'élève qui a fréquenté l'option Multidisciplinaire, Arts, Littérature, Littérature, Médias ou Théâtre est initié à différents aspects de l'exercice d'une profession dans le domaine dans lequel il aspire à poursuivre sa formation universitaire. Il sait distinguer des thèmes, des formes et des courants au sein d'objets culturels, notamment des œuvres et des productions artistiques, littéraires ou communicationnelles. Ces savoirs permettent à l'élève d'exploiter des méthodes de travail et de création, ainsi que de se découvrir et de s'exprimer à travers des langages et des formes propres à l'option suivie.

L'élève qui a fréquenté l'option Langues maîtrise l'anglais et une troisième langue à des niveaux correspondant minimalement aux compétences langagières exigées à l'entrée des programmes d'études universitaires. De plus, il peut avoir été mis en contact avec d'autres langues vivantes. Par ailleurs, il sait se référer à différents concepts de la linguistique et à des objets culturels, notamment des phénomènes et des éléments de culture et de civilisation, dans son étude et son apprentissage des langues ainsi que dans sa compréhension des sociétés.

- **Utiliser des méthodes de recherche et les technologies de l'information**

L'élève est apte à effectuer des recherches documentaires de façon autonome. Ainsi, il documente diverses problématiques en ayant recours à des méthodes de collecte d'information telles que la recherche en bibliothèque, la consultation d'ouvrages spécialisés, la consultation de centres de documentation ou l'utilisation d'outils de recherche informatisés. Dans le cadre de ses recherches, l'élève effectue le tri d'une masse d'information, la synthétise et porte un jugement critique sur sa qualité.

Le contact avec une grande quantité d'information permet à l'élève de considérer les problématiques dans leur ensemble, de s'en distancier et ainsi de les traiter de manière objective.

Par les habiletés méthodologiques développées, qui incluent nécessairement l'utilisation des technologies de l'information, l'élève recourt à différentes stratégies qui lui permettent d'organiser ses recherches, de planifier son travail et de présenter ses résultats.

- **Exercer sa créativité**

L'élève sait mener à bien un projet de création, des intentions préliminaires à la production finale. Il a dégagé les bases de sa propre démarche de création qui lui permettent d'articuler des éléments de langage dans un discours.

L'élève sait porter un jugement esthétique; il comprend les différentes facettes de l'expression artistique et du sens esthétique. Ainsi, il sait décoder les composantes fondamentales d'une œuvre, l'analyser et la critiquer.

En faisant preuve de créativité et en portant un regard sur lui-même, l'élève est amené à mieux connaître ses champs d'intérêt ainsi que ses forces et ses faiblesses.

- **Communiquer clairement et correctement en français et comprendre des textes en anglais**

L'élève s'exprime correctement et articule sa pensée dans un discours cohérent afin de susciter la réflexion et la pensée critique sur son travail. Il s'exprime aussi bien à l'oral qu'à l'écrit et adapte sa communication à l'auditoire. L'élève sait relater des faits; formuler et exposer ses idées; discuter et argumenter. Ses communications reposent sur la maîtrise des normes en matière de structure, d'orthographe, de syntaxe et de terminologie.

L'élève est également apte à lire et à comprendre des textes en anglais en Arts, lettres et communication.

- **Démontrer des attitudes et des comportements favorisant son développement personnel, social et scolaire**

L'élève prend en charge son développement en adoptant une attitude réflexive et synthétique à l'égard de ses acquis de formation et en manifestant son intérêt pour une diversité de domaines en Arts, lettres et communication.

De plus, il maîtrise des attitudes et des comportements qui lui seront utiles tout au long de sa vie, tant dans un contexte personnel ou social qu'en milieu scolaire :

- l'autonomie, la capacité à travailler avec les autres, le sens des responsabilités et l'initiative, qui lui permettent, entre autres, de poursuivre et de réussir des études universitaires;
- la curiosité intellectuelle et l'ouverture d'esprit, qui lui donnent soif de culture, le motivent à s'intéresser à autrui et à s'ouvrir au monde;
- le souci du travail bien fait et la rigueur, qui l'amènent à se dépasser;
- le sens de l'éthique et l'honnêteté intellectuelle, qui l'amènent à s'engager, entre autres, à soutenir le droit d'auteur et à respecter la propriété intellectuelle;
- la créativité, l'imagination et l'originalité, qui l'incitent à penser et à s'exprimer différemment ainsi qu'à s'adapter à des situations nouvelles;
- le sens critique, qui se traduit par une appréciation raisonnée de son travail et de celui des autres ainsi que par sa capacité à exprimer tant son accord que son désaccord avec une idée ou une opinion.

1.3 Formation générale

La composante de formation générale contribue au développement de douze compétences. Celles-ci sont associées aux trois visées de la formation collégiale et rendent compte des résultats globaux attendus de l'étudiant au terme de sa formation générale.

Le profil illustre le caractère à la fois spécifique et complémentaire des disciplines inscrites au sein de la formation générale, soit :

- Français, langue d'enseignement et littérature;
- Anglais, langue d'enseignement et littérature;
- Philosophie;
- *Humanities*;
- Français, langue seconde;
- Anglais, langue seconde;
- Éducation physique.

Les douze compétences du profil de la formation générale orientent la formation et représentent des cibles d'apprentissage qui traduisent des points de rencontre et de complémentarité entre les différentes disciplines. Mises en relation avec les visées de formation, les compétences du profil sont portées de façon particulière par chaque discipline dans des activités d'apprentissage et d'évaluation qui en attestent l'acquisition. Cette contribution des disciplines se manifeste à des degrés divers dans les buts disciplinaires, de même que dans les objectifs et les standards. Les composantes de la formation générale du programme d'études *Arts, lettres et communication* contribuent au développement des douze compétences suivantes, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
 - faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions,
 - faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique,
 - adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir,
 - poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif,
 - assumer ses responsabilités sociales;
- pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
 - reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive,
 - reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie,
 - analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en humanités issus d'époques ou de courants d'idées différents,
 - apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents;
- pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :
 - améliorer sa communication dans la langue seconde,
 - maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation,
 - parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

1.4 Objectifs ministériels

Le programme d'études *Arts, lettres et communication* inclut les objectifs ministériels suivants :

Objectifs communs

Au moins 345 heures d'enseignement doivent être réservées à l'atteinte des objectifs 054P, 054Q, 054R, 054S, 054T et 054U.

- 054P Appliquer des méthodes permettant l'étude en Arts, lettres et communication.
- 054Q Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en Arts, lettres et communication.
- 054R Expliquer des enjeux culturels nationaux.
- 054S Fonder un jugement critique.
- 054T Apprécier la diversité culturelle contemporaine.
- 054U Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en Arts, lettres et communication.

Objectifs des options *Multidisciplinaire, Arts, Littérature, Littérature, Médias et Théâtre*

- 054V Apprécier le langage propre à un domaine en Arts, lettres et communication.
- 054W Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective de création.
- 054X Réaliser un projet de création.

Objectifs facultatifs

- 0553 Apprécier un ensemble d'œuvres.
- 0554 Exploiter sa pensée créatrice.

Chapitre 2

Organisation locale du programme

2.1 Compétences montmorenciennes

Les compétences montmorenciennes sont des regroupements des objectifs ministériels du programme. Elles résument les principales habiletés cognitives et intellectuelles qui permettront aux finissants d'être prêts à entreprendre des études universitaires dans différents domaines. C'est le Collège Montmorency qui définit les compétences à partir des objectifs ministériels du programme, afin de procurer une vue d'ensemble de la finalité de la composante de formation spécifique du programme. Au terme du programme, la diplômée ou le diplômé aura développé les quatre compétences montmorenciennes suivantes :

Compétences montmorenciennes de l'option Littérature

- Distinguer et utiliser les langages propres au domaine des lettres.
- Situer soit une œuvre soit un genre littéraire dans son contexte par rapport à un enjeu ou à une problématique culturelle ou institutionnelle.
- Démontrer des habiletés d'analyse critique et de synthèse.
- Produire soit une œuvre de création soit une œuvre critique, littéraire ou culturelle.

Le développement des compétences montmorenciennes est tributaire de l'atteinte des objectifs ministériels selon des critères de performance décrits dans le devis du programme. L'atteinte des objectifs d'apprentissage prévus par les cours et sanctionnés par leur réussite permet, pour sa part, d'atteindre les objectifs ministériels. Chacun des cours du programme est donc conçu afin de permettre le développement de la compétence à laquelle il est associé et, par le fait même, chaque description de cours découle du ou des objectifs et des critères de performance qui lui sont associés.

Les compétences montmorenciennes étant terminales au processus de formation, leur niveau de développement est mesuré par l'épreuve synthèse du programme qui s'incarne dans les activités synthèses que l'on trouve dans les cours associés : 601 453 MO *Productions synthèses*.

2.2 Fiche signalétique de l'épreuve synthèse

COURS ASSOCIÉS

601 453 MO *Productions synthèses*

OBJECTIF DE L'ÉPREUVE SYNTHÈSE

L'épreuve synthèse vérifie si l'étudiant a développé, à un niveau jugé acceptable, les objectifs déterminés pour le programme *Arts, lettres et communication*, option Littérature, et regroupés au collège Montmorency en quatre grandes compétences :

- Distinguer et utiliser les langages propres au domaine des lettres.
- Situer soit une œuvre soit un genre littéraire dans son contexte par rapport à un enjeu ou à une problématique culturelle ou institutionnelle.
- Démontrer des habiletés d'analyse critique et de synthèse.
Produire soit une œuvre de création soit une œuvre critique, littéraire ou culturelle.

L'épreuve synthèse a pour objectif de valider les capacités d'analyse critique de l'étudiant, son cheminement créatif et la démarche réflexive qu'il porte sur sa formation et son parcours littéraire.

FORME DE L'ÉPREUVE

Le cours 601 453 MO *Productions synthèses* est porteur de l'épreuve synthèse de programme. Ce cours permet d'évaluer l'intégration des acquis de l'étudiant en fonction des connaissances littéraires, des habiletés analytiques et critiques dans le domaine des lettres et de la démarche créatrice en littérature. Il est divisé en deux volets distincts dont chacun supporte des aspects différents de l'évaluation synthèse.

Volet 1 : *Les critiques littéraires*

Produire des critiques littéraires portant sur le corpus des œuvres en lice pour le Prix littéraire des collégiens

Dans le premier volet du cours, l'étudiant réalisera des critiques littéraires portant sur le corpus des œuvres en lice pour le *Prix littéraire des collégiens*. Ce premier volet évalue l'intégration des différentes connaissances littéraires et culturelles de l'étudiant, sa capacité d'interprétation des langages littéraires et son aptitude à développer un jugement critique, compétences jugées essentielles pour la poursuite d'études universitaires dans le domaine des lettres ou dans une discipline connexe.

Éléments d'évaluation :

Au terme de sa formation l'étudiant devra être capable de :

- Mettre en application les théories et les procédés d'analyse critique pertinents.
- Concevoir un argumentaire critique logique et convaincant.
- Rédiger des textes dans un langage propre à la critique littéraire.
- Maîtriser le français en tant qu'outil d'expression et de communication des idées.

Objets de l'évaluation :

- Un ensemble de critiques littéraires portant sur les œuvres en lice pour le Prix littéraire des collégiens.

Volet 2 : *Le portfolio*

Produire un portfolio comprenant une sélection de textes de création ou d'analyse ainsi qu'une présentation de la démarche

Durant les deux années d'études en littérature, l'étudiant concevra, planifiera et mettra en œuvre un projet d'études portant sur une démarche créatrice ou analytique selon le cheminement qu'il aura choisi. Il sera appelé à produire des textes de création appartenant à l'un ou l'autre des quatre grands genres littéraires et/ou des textes d'analyse reliés à des enjeux littéraires. Ces textes seront regroupés dans un portfolio dans le cadre du cours 601 453 MO *Productions synthèses*.

Dans ce deuxième volet du cours, l'étudiant concevra et réalisera donc un portfolio rassemblant une sélection de ses textes (de création et/ou d'analyse) ainsi qu'une réflexion sur sa démarche de créateur ou d'analyste. Ce second volet évalue la qualité et la rigueur de la démarche créative ou analytique de l'étudiant ainsi que sa capacité d'autoréflexion par rapport à la réalisation de son projet d'études.

Éléments d'évaluation :

Au terme de sa formation l'étudiant devra être capable de :

- Concevoir et réaliser un portfolio selon une ligne directrice propre à son parcours.
- Rédiger un texte d'autoréflexion sur son travail.

Objets de l'évaluation :

- La sélection de textes résultant de la démarche de création ou d'analyse.
- L'autoréflexion de l'étudiant par rapport à sa création ou à ses productions analytiques.

CRITÈRE D'ÉVALUATION

L'étudiant doit réussir les deux volets de l'épreuve synthèse en tenant compte des quatre grandes compétences du programme et en atteignant les objectifs ministériels liés au cours associé. Il s'agit donc d'un double seuil de réussite.

Volet 1 : Produire des critiques littéraires portant sur le corpus des œuvres en lice pour le Prix littéraire des collégiens

Objet 1 : Intégration des connaissances littéraires et culturelles

Objet 2 : Analyse critique pertinente, approfondie et convaincante

Objet 3 : Maîtrise de l'expression écrite

Volet 2 : Produire un portfolio comprenant une sélection de textes de création ou d'analyse ainsi qu'une présentation de la démarche

Objet 1 : Originalité, pertinence et cohérence de l'organisation du portfolio

Objet 2 : Qualité des textes de création ou d'analyse

Objet 3 : Bilan réflexif approfondi et pertinent

2.3 Matrice des liens entre les objectifs ministériels et les cours

LIENS OBJECTIFS MINISTÉRIELS — COURS

Les chiffres dans les cases représentent les éléments des compétences qui seront abordés dans chacun des cours.

Code ministériel	Numéro du cours	Histoire de l'art : de l'Europe aux Amériques	Introduction à l'univers des lettres	Roman	Théâtre et création	Origines de l'imaginaire littéraire	Poésie et création	Éléments de linguistique	Américanité : sociétés et imaginaires	Marges de la littérature	Essai	Création littéraire : prose	Philosophie de la littérature	Littérature et américanité	Lettres et médias	Productions synthèses :	Total nb heures (705 h)	Nb cours par OM
		520 QH3 MO	601 133 MO	601 143 MO	601 144 MO	601 233 MO	601 234 MO	601 243 MO	387 Q33 MO	601 333 MO	601 343 MO	601 353 MO	340 Q33 MO	601 433 MO	601 443 MO	601 453 MO	705	
		45	45	45	60	45	60	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	
Session	1	1	1	1	2	2	2	3	3	3	3	4	4	4	4			
Objectifs communs Arts, lettres et communication																		
054P	Appliquer des méthodes permettant l'étude en Arts, lettres et communication.		1 à 5 10 h			1 à 5 20 h											30 h	2
054Q	Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en Arts, lettres et communication.	1 à 3 45 h		1 15 h	1, 2 20 h	1 à 3 15 h	1 15 h		1, 2 20 h		1, 2 20 h						150 h	7
054R	Expliquer des enjeux culturels nationaux.		1 à 3 20 h										1, 2 22 h	1 à 3 20 h			62 h	3
054S	Fonder un jugement critique.			1, 2 15 h		1 10 h		1 20 h					1 à 3 45 h			2, 3 25 h	115 h	5
054T	Apprécier la diversité culturelle contemporaine.								1 à 3 25 h				1 à 3 23 h				48 h	2
054U	Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en Arts, lettres et communication.															1 à 3 15 h	15 h	1
Total heures des objectifs communs (min 345 h)		45 h	30 h	30 h	20 h	45 h	15 h	20 h	45 h	0 h	20 h	0 h	45 h	45 h	20 h	40 h	420 h	

LIENS
OBJECTIFS MINISTÉRIELS — COURS

Les chiffres dans les cases représentent les éléments des compétences qui seront abordés dans chacun des cours.

Code ministériel	Numéro du cours	Histoire de l'art : de l'Europe aux Amériques	Introduction à l'univers des lettres	Roman	Théâtre et création	Origines de l'imaginaire littéraire	Poésie et création	Éléments de linguistique	Américanité : sociétés et imaginaires	Marges de la littérature	Essai	Création littéraire : prose	Philosophie de la littérature	Littérature et américanité	Lettres et médias	Productions synthèses :	Total nb heures (705 h)	Nb cours par OM
		520 QH3 MO	601 133 MO	601 143 MO	601 144 MO	601 233 MO	601 234 MO	601 243 MO	387 Q33 MO	601 333 MO	601 343 MO	601 353 MO	340 Q33 MO	601 433 MO	601 443 MO	601 453 MO		
		45	45	45	60	45	60	45	45	45	45	45	45	45	45	45		
Session	1	1	1	1	2	2	2	3	3	3	3	4	4	4	4			
Objectifs disciplinaires																		
054V	Apprécier le langage propre à un domaine en Arts, lettres et communication.		1, 2 15 h	1, 2 15 h	1, 2 20 h		1, 2 15 h	1, 2 25 h			1 à 3 25 h				1 à 3 25 h		140 h	7
054W	Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective de création.				2 à 4 20 h		1 à 4 30 h					2 15 h					65 h	3
054X	Réaliser un projet de création.											1 à 3,5 30 h				4, 5 5 h	35 h	2
	Nb OM par cours	1	3	3	3	3	3	2	2	1	2	2	1	2	2	3		
Objectifs facultatifs																		
0553	Apprécier un ensemble d'œuvres.									1 à 3 45 h							45 h	1
0554	Exploiter sa pensée créatrice.																	0
	Total heures du programme (705 h)																705 h	

2.4 Correspondance entre les objectifs ministériels, les cours et les sessions

Code	Objectif ministériel	Numéro du cours	Titre du cours	Session
Objectifs communs aux options d'Arts, lettres et communication				
054P	Appliquer des méthodes permettant l'étude en arts, lettres et communication	601 133 MO	Introduction à l'univers des lettres	1
		601 233 MO	Origines de l'imaginaire littéraire	2
054Q	Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en arts, lettres et communication	520 QH3 MO	Histoire de l'art : de l'Europe aux Amériques	1
		601 143 MO	Roman	1
		601 144 MO	Théâtre et création	1
		601 233 MO	Origines de l'imaginaire littéraire	2
		601 234 MO	Poésie et création	2
		387 Q33 MO	Américanité : sociétés et imaginaires	3
		601 343 MO	Essai	3
054R	Expliquer des enjeux culturels nationaux	601 133 MO	Introduction à l'univers des lettres	1
		601 433 MO	Littérature et américanité	4
		601 443 MO	Lettres et médias	4
054S	Fonder un jugement critique	601 143 MO	Roman	1
		601 233 MO	Origines de l'imaginaire littéraire	2
		601 243 MO	Éléments de linguistique	2
		340 Q33 MO	Philosophie de la littérature	4
		601 453 MO	Productions synthèses	4
054T	Apprécier la diversité culturelle contemporaine	387 Q33 MO	Américanité : sociétés et imaginaires	3
		601 433 MO	Littérature et américanité	4
054U	Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en arts, lettres et communication	601 453 MO	Productions synthèses	4

Code	Objectif ministériel	Numéro du cours	Titre du cours	Session
Objectifs disciplinaires à Littérature				
054V	Apprécier le langage propre à un domaine en Arts, lettres et communication	601 133 MO	Introduction à l'univers des lettres	1
		601 143 MO	Roman	1
		601 144 MO	Théâtre et création	1
		601 234 MO	Poésie et création	2
		601 243 MO	Éléments de linguistique	2
		601 343 MO	Essai	3
		601 443 MO	Lettres et médias	4
054W	Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective de création	601 144 MO	Théâtre et création	1
		601 234 MO	Poésie et création	2
		601 353 MO	Création littéraire : prose	3
054X	Réaliser un projet de création	601 353 MO	Création littéraire : prose	3
		601 453 MO	Productions synthèses	4
Objectifs facultatifs				
0553	Apprécier un ensemble d'œuvres	601 333 MO	Marges de la littérature	3

2.5 Correspondance entre les sessions, les cours et les objectifs ministériels

Session	Numéro du cours	Titre du cours	Codes	Objectifs ministériels
1	520 QH3 MO	Histoire de l'art : de l'Europe aux Amériques	054Q	Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en arts, lettres et communication
1	601 133 MO	Introduction à l'univers des lettres	054P	Appliquer des méthodes permettant l'étude en arts, lettres et communication
			054R	Expliquer des enjeux culturels nationaux
			054V	Apprécier le langage propre à un domaine en Arts, lettres et communication
1	601 143 MO	Roman	054Q	Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en arts, lettres et communication
			054S	Fonder un jugement critique
			054V	Apprécier le langage propre à un domaine en Arts, lettres et communication
1	601 144 MO	Théâtre et création	054Q	Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en arts, lettres et communication
			054V	Apprécier le langage propre à un domaine en Arts, lettres et communication
			054W	Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective de création
2	601 233 MO	Origines de l'imaginaire littéraire	054P	Appliquer des méthodes permettant l'étude en arts, lettres et communication
			054Q	Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en arts, lettres et communication
			054S	Fonder un jugement critique
2	601 234 MO	Poésie et création	054Q	Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en arts, lettres et communication
			054V	Apprécier le langage propre à un domaine en Arts, lettres et communication
			054W	Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective de création
2	601 243 MO	Éléments de linguistique	054S	Fonder un jugement critique
			054V	Apprécier le langage propre à un domaine en Arts, lettres et communication

Session	Numéro du cours	Titre du cours	Codes	Objectifs ministériels
3	387 Q33 MO	Américanité : sociétés et imaginaires	054Q	Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en arts, lettres et communication
			054T	Apprécier la diversité culturelle contemporaine
3	601 333 MO	Marges de la littérature	0553	Apprécier un ensemble d'œuvres
3	601 343 MO	Essai	054Q	Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en arts, lettres et communication
			054V	Apprécier le langage propre à un domaine en Arts, lettres et communication
3	601 353MO	Création littéraire : prose	054X	Réaliser un projet de création
			054W	Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective de création
4	340 Q33 MO	Philosophie de la littérature	054S	Fonder un jugement critique
4	601 433 MO	Littérature et américanité	054R	Expliquer les enjeux culturels nationaux
			054T	Apprécier la diversité culturelle contemporaine
4	601 443 MO	Lettres et médias	054R	Expliquer les enjeux culturels nationaux
			054V	Apprécier le langage propre à un domaine en Arts, lettres et communication
4	601 453 MO	Productions synthèses	054S	Fonder un jugement critique
			054U	Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en arts, lettres et communication
			054X	Réaliser un projet de création

2.6 Correspondance entre les compétences montmorenciennes, les objectifs ministériels, les cours et les sessions

Au terme de ce programme, l'étudiant aura développé les compétences montmorenciennes suivantes :

- Distinguer et utiliser les langages propres au domaine des lettres.
- Situer soit une œuvre soit un genre littéraire dans son contexte par rapport à un enjeu ou à une problématique culturelle ou institutionnelle.
- Démontrer des habiletés d'analyse critique et de synthèse.
- Produire soit une œuvre de création soit une œuvre critique, littéraire ou culturelle.

Chacun des cours du programme contribue au développement des quatre compétences montmorenciennes; pour cette raison il n'est pas nécessaire d'élaborer un tableau précisant tous les liens.

2.7 Liens entre les cours et les buts du programme

Session	Numéro du cours	Nom du cours	Discipline	Buts					
				1	2	3	4	5	6
1	510 QH3 MO	Histoire de l'art : de l'Europe aux Amériques	Arts visuels	X	X			X A	
1	601 133 MO	Introduction à l'univers des lettres	Français	X		X		X A	
1	601 143 MO	Roman	Français	X	X			X A	
1	601 144 MO	Théâtre et création	Français	X	X		X	X A	X
2	601 233 MO	Origines de l'imaginaire littéraire	Français	X	X	X		X A	
2	601 234 MO	Poésie et création	Français	X	X		X	X A	X
2	601 243 MO	Éléments de linguistique	Français	X	X	X		X A	
3	387 Q33 MO	Américanité : sociétés et imaginaires	Sciences sociales	X	X			X A, B	
3	601 333 MO	Marges de la littérature	Français	X	X		X	X A	
3	601 343 MO	Essai	Français	X	X		X	X A	
3	601 353 MO	Création littéraire : prose	Français	X	X		X	X A	X
4	340 Q33 MO	Philosophie de la littérature	Philosophie	X	X			X A	
4	601 433 MO	Littérature et américanité	Français	X	X			X A, B	
4	601 443 MO	Lettres et médias	Français	X	X	X	X	X A	
4	601 453 MO	Productions synthèses	Français	Intégration de tous les buts					

Buts du programme *Art, lettres et communication* :

1. Exploiter des connaissances générales et des éléments de culture
2. Exploiter des savoirs disciplinaires de base en vue d'une orientation universitaire
3. Utiliser des méthodes de recherche et les technologies de l'information
4. Exercer sa créativité
5. Communiquer clairement et correctement (A) en français et (B) comprendre des textes anglais
6. Démontrer des attitudes et des comportements favorisant son développement personnel, social et scolaire

2.8 Profil TIC

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont des outils incontournables au service de l'apprentissage qui doivent être maîtrisés par les étudiantes et étudiants.

C'est pourquoi le Collège s'est doté d'un profil de sortie TIC qui s'adapte à chaque programme d'études, et qui répartit dans différents cours ciblés les habiletés TIC :

1. Rechercher de l'information
2. Traiter l'information
3. Présenter l'information
4. Communiquer et collaborer
5. Évaluer le projet

Chapitre 3

Grilles et descriptions des cours

3.1 Grille de cours

(500.A1) – ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION Option : Littérature (500.AH)								Admission à l'automne seulement
SESSION 1				POND			UNITÉS	PRÉALABLES
A	H	601 ESB MO	Lecture et analyse	3	1	2	2,00	
A	H	340 101 MQ	Philosophie et rationalité	3	1	3	2,33	
A	H	109 101 MQ	Activité physique et santé (ensemble 1)	1	1	1	1,00	
A		520 QH3 MO	Histoire de l'art : de l'Europe aux Amériques	2	1	1	1,33	
A		601 133 MO	Introduction à l'univers des lettres	2	1	3	2,00	
A		601 143 MO	Roman	3	0	3	2,00	CR601 133
A		601 144 MO	Théâtre et création	2	2	3	2,33	CR601 133
Total : 39 heures de travail par semaine								
SESSION 2				POND			UNITÉS	PRÉALABLES
A	H	601 101 MQ	Écriture et littérature	2	2	3	2,33	PA601 ESB
A	H	340 102 MQ	L'être humain	3	0	3	2,00	PA340 101
A	H	999 999 --	Cours complémentaire	3	0	3	2,00	
A	H	604 10X MQ	Anglais I	2	1	3	2,00	
	H	601 233 MO	Origines de l'imaginaire littéraire	3	0	3	2,00	
	H	601 234 MO	Poésie et création	2	2	3	2,33	PR601 133
	H	601 243 MO	Éléments de linguistique	2	1	3	2,00	
Total : 44 heures de travail par semaine								
SESSION 3				POND			UNITÉS	PRÉALABLES
A	H	601 102 MQ	Littérature et imaginaire	3	1	3	2,33	PA601 101
A	H	340 ESC MO	Éthique et politique	3	0	3	2,00	PA340 102
A	H	109 102 MQ	Activité physique et efficacité (ensemble 2)	0	2	1	1,00	
A	H	604 XXX MO	Anglais II	2	1	3	2,00	PA604 10X
A		387 Q33 MO	Américanité : sociétés et imaginaires	2	1	3	2,00	
A		601 333 MO	Marges de la littérature	2	1	3	2,00	
A		601 343 MO	Essai	2	1	3	2,00	PR601 133
A		601 353 MO	Création littéraire : prose	1	2	3	2,00	PR601 143
Total : 46 heures de travail par semaine								
SESSION 4				POND			UNITÉS	PRÉALABLES
A	H	601 103 MQ	Littérature québécoise	3	1	4	2,66	PA601 102
A	H	109 103 MQ	Activité physique et autonomie (ensemble 3)	1	1	1	1,00	
A	H	999 999 --	Cours complémentaire	3	0	3	2,00	
	H	340 Q33 MO	Philosophie de la littérature	3	0	3	2,00	
	H	601 433 MO	Littérature et américanité	3	0	3	2,00	PR387 Q33
	H	601 443 MO	Lettres et médias	2	1	3	2,00	
	H	601 453 MO	Productions synthèses	1	2	3	2,00	PA tous les cours de la session 1 à 3 et CR ceux de la session 4
Total : 41 heures de travail par semaine								
<div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 40px; display: inline-block; vertical-align: middle;"></div> <p><i>Cours associés à l'épreuve synthèse. Pour y être admissible, vous devez avoir réussi ou être en voie de réussir tous les cours de la formation spécifique de votre programme et avoir réussi ou être en voie de réussir ou être en mesure de réussir tous vos cours de la formation générale à l'intérieur d'une session.</i></p>								
<p>Préalable absolu (PA) : avoir réussi ce cours avec une note finale de 60 % et plus Préalable relatif (PR) : avoir suivi ce cours et obtenu une note finale de 40 % et plus Corequis (CR) : avoir réussi ce cours ou le suivre en même temps</p>								

3.2 Descriptions institutionnelles des cours de la session 1

520 QH3 MO Histoire de l'art : de l'Europe aux Amériques

601 133 MO Introduction à l'univers des lettres

601 143 MO Roman

601 144 MO Théâtre et création

520 QH3 MO	Histoire de l'art : de l'Europe aux Amériques	Pondération	Unités	Heures contact	Session
Programme	Arts, lettres et communication, option Littérature	2 1 1	1,33	45	1
Département	Arts visuels, à titre de discipline contributive				

Préalable à ce cours : aucun

Ce cours est préalable au cours : PR601 453 MO *Productions synthèses*

COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

- Distinguer et utiliser les langages propres au domaine des lettres
- Situer soit une œuvre soit un genre littéraire dans son contexte par rapport à un enjeu ou à une problématique culturelle ou institutionnelle
- Démontrer des habiletés d'analyse critique et de synthèse
- Produire soit une œuvre de création soit une œuvre critique, littéraire ou culturelle

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

054Q Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en arts, lettres et communication

PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours de première session fera découvrir des œuvres marquantes de l'histoire de l'art du monde occidental de la Grèce de l'Antiquité jusqu'à l'Amérique du 21^e siècle. Dans l'esprit de la formation en Littérature, ce cours met en relief les sources européennes des grands courants américains et les caractéristiques des pratiques artistiques les plus significatives de ces courants. À travers l'observation des œuvres qui ont marqué l'histoire de l'art du monde occidental, l'étudiant se familiarisera avec les préoccupations, la sensibilité et l'ingéniosité des artistes de différents contextes sociaux et de différentes cultures.

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de percevoir les éléments constitutifs des œuvres. Il saura reconnaître et différencier les courants déterminants en arts visuels et situer ces courants sur l'axe chronologique ainsi que dans leur contexte social et culturel. Il aura également développé sa propre sensibilité à la dimension poétique de ces œuvres.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Identifier et différencier des courants déterminants en arts visuels.
2. Établir des liens entre les grands courants de l'art visuel, les grands courants littéraires et les transformations sociales et culturelles.
3. Comparer des œuvres de l'art visuel en synchronie et en diachronie.

CADRE DE RÉFÉRENCE SERVANT À ÉLABORER LA PERFORMANCE FINALE ATTENDUE DU COURS (ce libellé pourrait être modifié selon les choix des équipes concernées)

L'évaluation finale du cours consiste en une production écrite qui peut se présenter sous diverses formes (examen, travail, etc.).

En répondant aux questions posées ou en effectuant la tâche à accomplir, l'étudiant doit démontrer qu'il a intégré les connaissances et qu'il peut s'appuyer sur ses acquis.

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

- Identifier et nommer les caractéristiques essentielles des œuvres de l'art visuel des principaux courants artistiques du monde occidental, de l'Antiquité grecque jusqu'à aujourd'hui.
- Relever des différences significatives entre des œuvres choisies.
- Discerner l'impact des principaux courants artistiques européens sur les pratiques de l'art en Amérique.

L'étudiant devra être en mesure d'en faire la démonstration selon les critères de performance suivants :

- Caractérisation précise des courants déterminants en art visuel.
 - Explication claire de l'émergence et de l'évolution des périodes ou des courants artistiques.
 - Association juste d'artistes, d'œuvres et d'évènements marquants.
 - Reconnaissance juste des héritages relatifs au domaine de l'art visuel.
-

601 133 MO	Introduction à l'univers des lettres	Pondération	Unités	Heures contact	Session
Programme	Arts, lettres et communication, option Littérature	2 1 3	2,00	45	1
Département	Français, à titre de discipline principale				

Préalable à ce cours : CR601 143 MO *Roman* et CR601 144 MO *Théâtre et création*

Ce cours est préalable aux cours suivants : PR601 243 MO *Poésie et création* et PR601 343 MO *Essai*

COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

- Distinguer et utiliser les langages propres au domaine des lettres
- Situer soit une œuvre soit un genre littéraire dans son contexte par rapport à un enjeu ou à une problématique culturelle ou institutionnelle
- Démontrer des habiletés d'analyse critique et de synthèse
- Produire soit une œuvre de création soit une œuvre critique, littéraire ou culturelle

OBJECTIFS MINISTÉRIELS LIÉS

- 054P Appliquer des méthodes permettant l'étude en arts, lettres et communication
054R Expliquer des enjeux culturels nationaux
054V Apprécier le langage propre à un domaine en Arts, lettres et communication

PRÉSENTATION DU COURS

Premier de la séquence de l'option Littérature, le cours a pour but d'introduire les étudiants à l'univers des lettres. Il les amènera, d'une part, à se questionner sur le sens et le rôle de la littérature dans la société contemporaine. Avec les outils idoines, l'étudiant réalisera un travail de recherche traitant du domaine de la littérature ou de la culture littéraire, ce qui implique l'acquisition d'une boîte à outils pour apprendre à lire, à chercher et à réfléchir. D'autre part, l'étudiant sera initié à la littérature par une introduction à la notion de genre littéraire et à l'analyse méthodique de textes appartenant aux genres dominants : roman, poésie, théâtre, essai. À partir de ces acquis, l'étudiant sera amené à réfléchir sur un projet d'études, portant soit sur la création littéraire, soit sur l'analyse d'enjeux liés à la littérature, qu'il réalisera durant ses deux années d'apprentissage.

NOTE IMPORTANTE : L'abandon de ce cours aura un impact important sur le cheminement de l'étudiant étant donné les deux cours corequis qu'il devra abandonner en même temps.

Performance attendue

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'utiliser les outils de recherche et d'analyse appropriés aux études littéraires et de rédiger un travail sur des enjeux liés à la littérature.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Appliquer une méthodologie de recherche et de lecture
2. Cerner le sujet d'un travail ou d'une recherche
3. Rédiger un travail d'analyse ou de recherche respectant les règles de présentation d'un travail écrit
4. Distinguer les caractéristiques des quatre genres littéraires dominants
5. Commenter des textes appartenant à des genres littéraires différents
6. Identifier des enjeux culturels liés à la littérature
7. Cerner l'influence d'acteurs culturels sur la littérature
8. Commenter un enjeu culturel lié à la littérature

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ATTENDUE

- Choix judicieux de ressources documentaires
- Démonstration de rigueur dans la démarche
- Développement d'idées pertinentes et cohérentes
- Utilisation appropriée de la terminologie propre au domaine des lettres
- Explication pertinente de la contribution des éléments constitutifs du langage à la production de sens
- Respect du français écrit

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

- Ce cours se prête au démarrage du projet d'études.
-

601 143 MO	Roman	Pondération	Unités	Heures contact	Session
Programme	Arts, lettres et communication, option Littérature	3 0 3	2,00	45	1
Département	Français, à titre de discipline principale				

Préalables à ce cours : CR601 133 MO *Introduction à l'univers des lettres*

Ce cours est préalable aux cours : PR601 353 MO *Création littéraire : prose* et 601 453 MO *Productions synthèses*

COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

- Distinguer et utiliser les langages propres au domaine des lettres
- Situer soit une œuvre soit un genre littéraire dans son contexte par rapport à un enjeu ou à une problématique culturelle ou institutionnelle
- Démontrer des habiletés d'analyse critique et de synthèse
- Produire soit une œuvre de création soit une œuvre critique, littéraire ou culturelle

OBJECTIFS MINISTÉRIELS LIÉS

- 054Q Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en arts, lettres et communication
054S Fonder un jugement critique
054V Apprécier le langage propre à un domaine en Arts, lettres et communication

PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours, situé au début du parcours en littérature, vise à approfondir la connaissance du genre romanesque, son évolution entre le 16^e siècle et le 21^e siècle et son importance dans l'histoire littéraire. Le roman d'expression francophone est privilégié, mais les traductions sont également autorisées. Le corpus peut comporter tout au plus une œuvre de la littérature des Amériques. L'étudiant sera amené, dans ce cours, à élaborer un cadre analytique lui permettant d'explicitier le sens général d'une œuvre romanesque en s'appropriant les outils d'analyse nécessaires et en explorant diverses théories analytiques.

NOTE IMPORTANTE : Si l'étudiant abandonne le cours 601 133 MO *Introduction à l'univers des lettres*, il devra également abandonner ce cours étant donné les corequis; ceci aura un impact important sur son cheminement.

Performance attendue

Au terme de ce cours l'étudiant sera en mesure de reconnaître les spécificités du genre romanesque au cours de son évolution et de proposer l'interprétation critique d'une œuvre romanesque.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Situer des textes romanesques en regard de leur importance dans l'histoire littéraire
2. Analyser les composantes du genre romanesque à travers des œuvres significatives
3. Expliquer des œuvres romanesques au moyen de textes analytiques respectant le code langagier approprié
4. Interpréter des œuvres romanesques à l'aide de diverses approches critiques

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ATTENDUE

- Contextualisation appropriée des objets culturels étudiés
- Utilisation appropriée de concepts et de méthodes propres à des modèles d'analyse
- Utilisation appropriée de la terminologie liée au domaine (au genre romanesque)
- Caractérisation juste de l'objet étudié (...suite à la prochaine page)
- Explication pertinente de la contribution des éléments constitutifs du langage à la production de sens
- Respect des règles du français écrit

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

- Ce cours peut se prêter à la réalisation du projet d'études menant à la production du portfolio.
-

601 144 MO	Théâtre et création	Pondération	Unités	Heures contact	Session
Programme	Arts, lettres et communication, option Littérature	2 2 3	2,33	60	1
Département	Français, à titre de discipline principale				

Préalable à ce cours : CR601 133 MO *Introduction à l'univers littéraire*

Ce cours est préalable au cours suivant : PR601 453 MO *Productions synthèses*

COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

- Distinguer et utiliser les langages propres au domaine des lettres
- Situer soit une œuvre soit un genre littéraire dans son contexte par rapport à un enjeu ou à une problématique culturelle ou institutionnelle
- Démontrer des habiletés d'analyse critique et de synthèse
- Produire soit une œuvre de création soit une œuvre critique, littéraire ou culturelle

OBJECTIFS MINISTÉRIELS LIÉS

- 054Q Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en arts, lettres et communication
054V Apprécier le langage propre à un domaine des Lettres
054W Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective de création

PRÉSENTATION DU COURS

Situé au début de la formation en littérature, ce cours vise à familiariser l'étudiant avec les différentes composantes de l'art dramatique, tant sous sa forme textuelle que scénique. Pour ce faire, l'étudiant aura l'occasion d'analyser des œuvres dramatiques, de visionner et d'assister à des spectacles en plus d'expérimenter l'écriture, la critique, le jeu ou la mise en scène

NOTE IMPORTANTE : Si l'étudiant abandonne le cours 601 133 MO *Introduction à l'univers des lettres*, il devra également abandonner ce cours étant donné les corequis; ceci aura un impact important sur son cheminement.

Performance attendue

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de démontrer sa capacité à situer une œuvre dramatique dans son contexte sociohistorique et esthétique afin d'en proposer une interprétation sous la forme d'une analyse, d'une critique, d'une interprétation théâtrale ou d'une mise en scène.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS :

1. Situer des moments marquants de l'évolution de l'art dramatique.
2. Situer des œuvres théâtrales par rapport à divers enjeux.
3. Identifier les spécificités du langage théâtral sous sa forme écrite et scénique.
4. Expliquer des œuvres dramatiques sous leur forme écrite et scénique au moyen d'un texte analytique ou critique.
5. Explorer le langage dramatique par l'écriture, le jeu ou la mise en scène dans le cadre d'un projet de création ou d'adaptation.
6. Commenter la réalisation du projet de création ou d'adaptation

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ATTENDUE

- Contextualisation appropriée des objets culturels étudiés
- Utilisation appropriée de la terminologie liée domaine (au genre dramatique)
- Caractérisation juste de l'objet étudié
- Explication pertinente de la contribution des éléments constitutifs du langage écrit ou scénique à la production de sens
- Respect des règles du français écrit
- Exploration probante de procédés ou de techniques appropriés au domaine (écriture, jeu ou mise en scène) pour réaliser une production
- Utilisation originale des éléments constitutifs du langage dans une production dramatique
- Critique judicieuse des forces et des faiblesses de la production

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

- Ce cours peut se prêter à la réalisation du projet d'études menant à la production du portfolio.
 - Les professeurs enseignant ce cours seront susceptibles, à quelques reprises durant la session, de réserver des locaux pour une représentation théâtrale ou des ateliers de jeu. Il est probable que les professeurs organisent également des rencontres avec des artistes ou des spécialistes de théâtre au collège, ce qui nécessitera la réservation de locaux appropriés pour les besoins de ces conférences. Par ailleurs, les étudiants auront probablement à assister à des spectacles, ce qui entraînera la gestion de l'achat des billets par la Boutique et l'organisation scolaire en collaboration avec les théâtres et le professeur, voire même la logistique pour le transport.
-

3.3 Descriptions institutionnelles des cours de la session 2

601 233 MO Origines de l'imaginaire littéraire
601 234 MO Poésie et création
601 243 MO Éléments de linguistique

601 233 MO	Origines de l'imaginaire littéraire	Pondération	Unités	Heures contact	Session
Programme	Arts, lettres et communication, option Littérature	3 0 3	2,00	45	2
Département	Français, à titre de discipline principale				

Préalables à ce cours : aucun

Ce cours est préalable au cours : 601 453 MO *Productions synthèses*

COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

- Distinguer et utiliser les langages propres au domaine des lettres
- Situer soit une œuvre soit un genre littéraire dans son contexte par rapport à un enjeu ou à une problématique culturelle ou institutionnelle
- Démontrer des habiletés d'analyse critique et de synthèse
- Produire soit une œuvre de création soit une œuvre critique, littéraire ou culturelle

OBJECTIFS MINISTÉRIELS LIÉS

- 054P Appliquer des méthodes permettant l'étude en Arts, lettres et communication
054Q Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en Arts, lettres et communication
054S Fonder un jugement critique

PRÉSENTATION DU COURS

Situé en première année, notamment pour préparer aux cours de deuxième année portant sur les mythes, l'imaginaire et les littératures de l'américanité, ce cours vise à examiner de façon générale les sources culturelles, mythologiques, religieuses, philosophiques, esthétiques ou rhétoriques de l'imaginaire littéraire, en particulier occidental.

Performance attendue

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de reconnaître, en faisant les nuances historiques et culturelles nécessaires, l'origine parfois ancienne de formes, de figures et de motifs investis dans les œuvres littéraires d'époques et d'univers culturels et symboliques divers. Il sera également en mesure de rendre compte de comparaisons entre des objets culturels issus de domaines esthétiques et socioculturels diversifiés.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Repérer dans des œuvres anciennes la présence de caractéristiques ayant eu une postérité dans la tradition occidentale
2. Constituer autour d'une œuvre un corpus de documentation analytique ou comparatif
3. Présenter un travail de recherche à l'écrit et à l'oral, en respectant le code langagier approprié
4. Comparer, de manière synchronique et diachronique des représentations littéraires et non littéraires archétypales
5. Différencier des perspectives, des théories et des concepts liés à l'étude de modèles de représentation dans la tradition occidentale

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ATTENDUE

- Choix judicieux de ressources documentaires
- Caractérisation juste des objets étudiés
- Contextualisation appropriée des objets culturels étudiés
- Développement d'idées pertinentes et cohérentes
- Utilisation appropriée de concepts et de méthodes propres à des modèles d'analyse
- Respect des règles du français écrit

601 234 MO	Poésie et création	Pondération	Unités	Heures contact	Session
Programme	Arts, lettres et communication, option Littérature	2 2 3	2,33	60	3
Département	Français, à titre de discipline principale				

Préalables à ce cours : PR601 133 *Roman*

Ce cours est préalable au cours : 601 453 MO *Productions synthèses*

COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

- Distinguer et utiliser les langages propres au domaine des lettres
- Situer soit une œuvre soit un genre littéraire dans son contexte par rapport à un enjeu ou à une problématique culturelle ou institutionnelle
- Démontrer des habiletés d'analyse critique et de synthèse
- Produire soit une œuvre de création soit une œuvre critique, littéraire ou culturelle

OBJECTIFS MINISTÉRIELS LIÉS

- 054Q Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en arts, lettres et communication
054V Apprécier le langage propre à un domaine en Arts, lettres et communication
054W Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective de création

PRÉSENTATION DU COURS

Troisième du programme de première année à explorer l'un des quatre grands genres littéraires canoniques, ce cours approfondit la connaissance du genre poétique, notamment ses déclinaisons plus modernes. La lecture de textes divers, la réflexion sur différentes théories et pratiques poétiques mèneront l'étudiant à tenter lui-même l'écriture, au moyen d'exercices et par la réalisation d'un projet dans une démarche de création originale et réfléchie.

Performance attendue

Au terme de ce cours l'étudiant sera en mesure de distinguer les particularités du genre poétique et de les appliquer à une démarche d'écriture poétique personnelle.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Identifier diverses pensées poétiques de la modernité
2. Caractériser diverses utilisations du langage poétique.
3. Expliquer des textes poétiques au moyen de textes analytiques
4. Développer une démarche d'écriture poétique
5. Explorer le langage poétique par des exercices variés
6. Produire des textes poétiques
7. Critiquer ses textes et ceux de ses pairs

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ATTENDUE

- Utilisation appropriée de la terminologie liée au domaine (au genre poétique)
- Caractérisation juste de l'objet étudié (... suite sur la prochaine page)

-
- Explication pertinente de la contribution des éléments constitutifs du langage à la production de sens
 - Respect des règles du français écrit
 - Exploration probante de procédés ou de techniques appropriées au domaine poétique pour réaliser une production
 - Utilisation originale des éléments constitutifs du langage poétique dans une production
 - Critique judicieuse des forces et des faiblesses de la production

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

- Ce cours peut se prêter à la réalisation du projet d'études menant à la production du portfolio.
-

601 243 MO	Éléments de linguistique	Pondération	Unités	Heures contact	Session
Programme	Arts, lettres et communication, option Littérature	2 1 3	2,00	45	2
Département	Français, à titre de discipline principale				

Préalable à ce cours : aucun

Ce cours est préalable au cours : 601 453 MO *Productions synthèses*

COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

- Distinguer et utiliser les langages propres au domaine des lettres
- Situer soit une œuvre soit un genre littéraire dans son contexte par rapport à un enjeu ou à une problématique culturelle ou institutionnelle
- Démontrer des habiletés d'analyse critique et de synthèse
- Produire soit une œuvre de création soit une œuvre critique, littéraire ou culturelle

OBJECTIFS MINISTÉRIELS LIÉS

- 054S Fonder un jugement critique
054V Apprécier le langage propre à un domaine en Arts, lettres et communication

PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours, dispensé en première année du programme, vise à familiariser l'étudiant avec la linguistique, c'est-à-dire l'étude scientifique de la langue, matériau de la littérature. Il représente aussi une occasion de réflexion sur les notions, par exemple, de langage, de langue, de parole, de discours, de logique, de sociolecte, ainsi que sur les particularités de l'usage littéraire de la langue. L'étudiant pourra réinvestir ces connaissances et réflexions, entre autres, dans le volet créatif de son cursus collégial.

Performance attendue

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'envisager et de décrire la langue par plusieurs de ses aspects objectifs. Il sera également en mesure de reconnaître les spécificités des langues comme systèmes humains de signes et d'articuler une réflexion sur les variations stylistiques des manifestations de la langue.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Expliquer des phénomènes langagiers et linguistiques selon différents points de vue paradigmatiques ou disciplinaires.
2. Différencier des théories et des concepts liés à l'étude des phénomènes langagiers et linguistiques.
3. Distinguer par leurs objets et leurs applications les domaines de la linguistique.
4. Appliquer une ou des méthodes de la science linguistique pour analyser des discours littéraires.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ATTENDUE

- Utilisation appropriée de concepts et de méthodes propres à des modèles d'analyse
- Utilisation appropriée de la terminologie liée au domaine linguistique
- Explication pertinente de la contribution des éléments constitutifs du langage à la production de sens
- Démonstration de rigueur dans la démarche analytique
- Respect des règles du français écrit

3.4 Descriptions institutionnelles des cours de la session 3

387 Q33 MO Américanité : sociétés et imaginaires

601 333 MO Marges de la littérature

601 343 MO Essai

601 353 MO Création littéraire : prose

387 Q33 MO	Américanité : sociétés et imaginaires	Pondération	Unités	Heures contact	Session
Programme	Arts, lettres et communication, option Littérature	2 1 3	2,00	45	3
Département	Sciences sociales (sociologie), à titre de discipline contributive				

Préalable à ce cours : aucun

Ce cours est préalable au cours : 601 433 MO *Littérature et américanité*

COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

- Distinguer et utiliser les langages propres au domaine des lettres
- Situer soit une œuvre soit un genre littéraire dans son contexte par rapport à un enjeu ou à une problématique culturelle ou institutionnelle
- Démontrer des habiletés d'analyse critique et de synthèse
- Produire soit une œuvre de création soit une œuvre critique, littéraire ou culturelle

OBJECTIFS MINISTÉRIELS LIÉS

- 054Q Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en culture et communication
054T Apprécier la diversité culturelle contemporaine

PRÉSENTATION DU COURS

Les trois Amériques représentent des territoires où convergent et divergent différents peuples et cultures. Parfois conflictuelles et brutales, autrefois plus solidaires, les rencontres interculturelles et le métissage culturel qui en découle marquent les sociétés du continent américain et font partie intégrante de l'identité américaine. Continuellement redéfinie au fil des transformations sociohistoriques du « Nouveau Monde », l'américanité se pose donc comme un rapport culturel et identitaire au continent américain. Au-delà de cette diversité émergent des repères historiques communs et des caractéristiques sociales comparables. Ce cours de sociologie permettra alors, via une approche transhistorique et transnationale, de saisir les différentes dimensions et spécificités des identités américaines. Il permettra à l'étudiant de plonger dans l'imaginaire des trois Amériques en cernant les fondements de l'américanité, les rapports sociaux inégalitaires et les transformations sociales qui contextualisent les littératures nationales.

Ce cours précède le cours *Littérature et américanité* donné par le département de français en quatrième session.

Performance attendue

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'analyser sociologiquement les manifestations de l'américanité dans des œuvres littéraires de divers horizons.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Situer des périodes ou des courants dans les trois Amériques
2. Associer les transformations sociales et culturelles à celles du domaine des lettres
3. Distinguer les tendances culturelles nouvelles
4. Décrire la société d'appartenance d'une œuvre littéraire
5. Expliquer les ressemblances et les différences au regard des sociétés d'appartenance

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ATTENDUE

- Démonstration de rigueur dans l'analyse sociologique
 - Développement d'idées pertinentes et cohérentes
 - Utilisation appropriée de la terminologie, de concepts et des méthodes d'analyse liés au domaine
 - Qualité et originalité du projet
 - Respect des règles du français écrit et de la méthodologie
-

601 333 MO	Marges de la littérature	Pondération	Unités	Heures contact	Session
Programme	Arts, lettres et communication, option Littérature	2 1 3	2,00	45	3
Département	Français, à titre de discipline principale				

Préalables à ce cours : aucun

Ce cours est préalable au cours : 601 453 MO *Productions synthèses*

COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

- Distinguer et utiliser les langages propres au domaine des lettres
- Situer soit une œuvre soit un genre littéraire dans son contexte par rapport à un enjeu ou à une problématique culturelle ou institutionnelle
- Démontrer des habiletés d'analyse critique et de synthèse
- Produire soit une œuvre de création soit une œuvre critique, littéraire ou culturelle

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

0553 Apprécier un ensemble d'œuvres

PRÉSENTATION DU COURS

Dans le cadre de la troisième session du programme, le cours *Marges de la littérature* englobera l'étude de la marginalité à travers des auteurs et des œuvres qui s'inscrivent dans la paralittérature que ce soit par le genre (fantastique, policier, science-fiction, etc.), par la thématique (sociocritique, utopie) ou par la forme (roman graphique, roman photo, etc.). L'étude d'au moins trois œuvres complètes permettra à l'étudiant d'en saisir le propos et le contexte par diverses analyses à l'écrit ou à l'oral.

Performance attendue

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de rendre compte des principaux enjeux littéraires propres aux marges de la littérature. Le cours vise à réaliser un travail de réflexion sur une des marges étudiées par l'analyse d'une œuvre non étudiée durant la session ou d'une création reflétant une de ces marges pour ainsi s'interroger sur les rapports qu'entretiennent ces œuvres paralittéraires avec celles appartenant à la littérature générale.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Définir le rôle et la notion de marge en littérature.
2. Situer l'origine et les conditions de développement des marges en littérature.
3. Identifier les caractéristiques des marges étudiées.
4. Analyser des œuvres représentatives ou des auteurs marquants dans l'une des marges étudiées.
5. Produire un travail de réflexion sur une des marges étudiées au moyen d'une analyse ou d'une création.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ATTENDUE

- Caractérisation juste de l'objet étudié
- Contextualisation appropriée des objets culturels étudiés
- Explication pertinente de la contribution des éléments constitutifs du langage à la production de sens
Développement d'idées pertinentes et cohérentes
- Respect des règles du français écrit
- Qualité du projet d'analyse ou de création

601 343 MO	Essai	Pondération	Unités	Heures contact	Session
Programme	Arts, lettres et communication, option Littérature	2 1 3	2,00	45	1
Département	Français, à titre de discipline principale				

Préalable à ce cours : PR601 133 *Introduction à l'univers des lettres*

Ce cours est préalable au cours : 601 453 MO *Productions synthèses*

COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

- Distinguer et utiliser les langages propres au domaine des lettres
- Situer soit une œuvre soit un genre littéraire dans son contexte par rapport à un enjeu ou à une problématique culturelle ou institutionnelle
- Démontrer des habiletés d'analyse critique et de synthèse
- Produire soit une œuvre de création soit une œuvre critique, littéraire ou culturelle

OBJECTIFS MINISTÉRIELS LIÉS

- 054Q Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en Arts, lettres et communication
054V Apprécier le langage propre à un domaine en Arts, lettres et communication

PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours de deuxième année poursuit l'étude des genres littéraires en initiant l'étudiant à l'essai et à la littérature d'idées. Il permet de découvrir et d'explorer différents modes d'expression de la pensée et des idées, mais également d'établir des liens entre le développement d'une argumentation sur un enjeu ou une problématique et le recours nécessaire aux procédés littéraires pour articuler un point de vue critique. Ce cours lui fera découvrir différents textes ayant marqué leur temps, soit par leur impact à l'intérieur d'un mouvement d'idées, soit par l'originalité de leur propos.

Performance attendue

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de décrire les spécificités de l'essai et de l'associer à un mouvement d'idées ou un enjeu tel que littéraire, esthétique, philosophique, politique, etc.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Identifier des repères significatifs de l'histoire des idées et de l'évolution de l'essai.
2. Situer un essai dans son contexte, par rapport à un enjeu ou à une problématique.
3. Identifier les caractéristiques et les procédés littéraires propres à un essai.
4. Expliquer le propos et le point de vue critique d'un essai au moyen de textes analytiques.
5. Produire un projet d'analyse ou de création.
6. Articuler un point de vue critique dans un projet d'analyse ou de création.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ATTENDUE

- Caractérisation juste de l'objet étudié
- Utilisation appropriée de la terminologie liée au domaine (au genre de l'essai)
- Explication pertinente de la contribution des éléments constitutifs du langage à la production de sens
- Développement d'idées pertinentes et cohérentes
- Contextualisation appropriée des objets culturels étudiés
- Démonstration structurée du point de vue analytique ou critique
- Respect des règles du français écrit
- Qualité du projet d'analyse ou de création

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

- Ce cours peut se prêter à la réalisation du projet d'études menant à la production du portfolio.

MÉDIAGRAPHIE SUGGÉRÉE

- Dumont, François, *Approches de l'essai. Anthologie*, Québec, Éditions Nota bene, 2003, 273 p.
 - Vigneault, Robert, *L'écriture de l'essai : Essais*, Montréal, L'Hexagone, 1994, 330 p.
 - Compagnon, Antoine, *La seconde main ou le travail de la citation*, Paris, éditions du Seuil, 1979, 415 p.
-

601 353 MO	Création littéraire : prose	Pondération	Unités	Heures contact	Session
Programme	Arts, lettres et communication, option Littérature	1 2 3	2	45	3
Département	Français, à titre de discipline principale				

Préalable à ce cours : PR601 143 *Roman*

Ce cours est préalable au cours : 601 453 MO *Productions synthèses*

COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

- Distinguer et utiliser les langages propres au domaine des lettres
- Situer soit une œuvre soit un genre littéraire dans son contexte par rapport à un enjeu ou à une problématique culturelle ou institutionnelle
- Démontrer des habiletés d'analyse critique et de synthèse
- Produire soit une œuvre de création soit une œuvre critique, littéraire ou culturelle

OBJECTIFS MINISTÉRIELS LIÉS

- 054W Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective de création
054X Réaliser un projet de création

PRÉSENTATION DU COURS

Offert en deuxième année, le cours *Création littéraire : prose* s'inscrit dans la continuité du cours *Roman*. L'étudiant sera amené, par des exercices d'écriture et par la réflexion sur diverses problématiques de la création, à enrichir sa propre pratique, et à comprendre par l'expérience comment le sens peut se construire dans un texte.

Performance attendue

Au terme de ce cours, l'étudiant aura réalisé un projet de création narratif original d'une certaine envergure.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Explorer divers aspects de l'écriture narrative
2. Établir une démarche de création
3. Réaliser un projet d'écriture d'une certaine envergure
4. Pratiquer la réécriture (produire plusieurs versions)
5. Articuler une perspective critique sur son propre travail

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ATTENDUE

- Exploration probante de techniques ou de procédés variés
- Utilisation originale des éléments constitutifs du langage narratif dans une production
- Démonstration de rigueur dans la démarche créative
- Qualité et originalité du projet
- Respect des règles du français écrit
- Critique judicieuse des forces et des faiblesses de la production

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

- Ce cours peut se prêter à la réalisation du projet d'études menant à la production du portfolio.
 - Il s'agit d'un cours atelier dans lequel l'étudiant mettra en pratique différents exercices d'écriture et de réécriture dans un processus d'évolution vers une production finale.
-

3.5 Descriptions institutionnelles des cours de la session 4

340 Q33 MO Philosophie de la littérature
601 433 MO Littérature et américanité
601 443 MO Lettres et médias
601 453 MO Productions synthèses

340 Q33 MO	Philosophie de la littérature	Pondération	Unités	Heures contact	Session
Programme	Arts, lettres et communication, option Littérature	3 0 3	2,00	45	4
Département	Philosophie, à titre de discipline contributive				

Préalable à ce cours : aucun

Ce cours est préalable au cours : CR601 453 MO *Productions synthèses*

COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

- Distinguer et utiliser les langages propres au domaine des lettres
- Situer soit une œuvre soit un genre littéraire dans son contexte par rapport à un enjeu ou à une problématique culturelle ou institutionnelle
- Démontrer des habiletés d'analyse critique et de synthèse
- Produire soit une œuvre de création soit une œuvre critique, littéraire ou culturelle

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

054S Fonder un jugement critique

PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours a pour but d'amener l'étudiant à réfléchir sur l'esthétique littéraire en se familiarisant avec différentes théories ou approches philosophiques de la littérature. Il offre en outre la possibilité d'explorer le philosophique dans le littéraire et le littéraire dans le philosophique, ainsi que de s'interroger sur la valeur et la situation de la littérature dans la société. L'étude d'œuvres philosophiques et littéraires, en intégralité ou en larges extraits, permettra à l'étudiant de comprendre comment certaines théories philosophiques s'appliquent au phénomène littéraire et viennent l'éclairer.

Performance attendue

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de rédiger une dissertation philosophique qui rend compte d'un point de vue critique sur la littérature et de l'application de modèles, de théories ou de concepts tirés des différentes théories philosophiques de la littérature étudiées.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Identifier des théories esthétiques de la littérature.
2. Différencier des modèles d'analyse d'œuvres littéraires en fonction de différentes approches philosophiques.
3. Interpréter des œuvres littéraires à partir de diverses approches philosophiques.
4. Articuler un point de vue critique et argumenté.
5. Rédiger une dissertation philosophique.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ATTENDUE

- Démonstration de rigueur dans la démarche
- Développement d'idées pertinentes et cohérentes
Respect des règles du français écrit
- Démonstration structurée du point de vue critique
- Utilisation appropriée de concepts et de méthodes propres à des modèles d'analyse

601 433 MO	Littérature et américanité	Pondération	Unités	Heures contact	Session
Programme	Arts, lettres et communication, option Littérature	3 0 3	2,00	45	4
Département	Français, à titre de discipline principale				

Préalable à ce cours : PR387 Q33 MO *Américanité : sociétés et imaginaires*

Ce cours est préalable au cours : CR601 453 MO *Productions synthèses*

COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

- Distinguer et utiliser les langages propres au domaine des lettres
- Situer soit une œuvre soit un genre littéraire dans son contexte par rapport à un enjeu ou à une problématique culturelle ou institutionnelle
- Démontrer des habiletés d'analyse critique et de synthèse
- Produire soit une œuvre de création soit une œuvre critique, littéraire ou culturelle

OBJECTIFS MINISTÉRIELS LIÉS

- 054R Expliquer des enjeux culturels nationaux
054T Apprécier la diversité culturelle contemporaine

PRÉSENTATION DU COURS

Le cours *Littérature et américanité* s'inscrit dans la continuité du cours *Américanité : sociétés et imaginaires* donné par le département de Sciences sociales en troisième session. Ce cours permettra aux étudiants de cerner l'américanité d'une œuvre, de voir de quelle manière elle prend forme, de la placer dans son champ d'activité culturelle et de relever les éléments contribuant à déterminer comment s'est constituée l'Amérique.

Performance attendue

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de commenter les manifestations de l'américanité dans des œuvres littéraires de divers horizons.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Identifier des éléments constitutifs de l'américanité en lien avec les transformations sociales et culturelles.
2. Cerner l'importance des acteurs culturels et institutionnels en lien avec la présence d'américanité dans un texte littéraire.
3. Caractériser l'identité culturelle des Amériques.
4. Repérer les différentes composantes de l'américanité à travers des œuvres littéraires.
5. Commenter les manifestations de l'américanité dans des œuvres littéraires de divers horizons.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ATTENDUE

- Contextualisation appropriée des objets culturels étudiés
- Caractérisation juste de l'objet étudié
- Utilisation appropriée de la terminologie propre au domaine
- Développement d'idées pertinentes et cohérentes
- Respect des règles du français écrit

601 443 MO	Lettres et médias	Pondération	Unités	Heures contact	Session
Programme	Arts, lettres et communication, option Littérature	2 1 3	2,00	45	4
Département	Français, à titre de discipline principale				

Préalable à ce cours : aucun

Ce cours est préalable au cours : CR601 453 MO *Productions synthèses*

COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

- Distinguer et utiliser les langages propres au domaine des lettres
- Situer soit une œuvre soit un genre littéraire dans son contexte par rapport à un enjeu ou à une problématique culturelle ou institutionnelle
- Démontrer des habiletés d'analyse critique et de synthèse
- Produire soit une œuvre de création soit une œuvre critique, littéraire ou culturelle

OBJECTIFS MINISTÉRIELS LIÉS

- 054R Expliquer des enjeux culturels nationaux
054V Apprécier le langage propre à un domaine en Arts, lettres et communication

PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours de deuxième année intitulé *Lettre et médias* aborde les interactions et les rapports existant entre l'écriture, le littéraire et différents médias de communication comme la presse, la radio, la télévision ou l'Internet. Au cours de la session, l'étudiant acquerra des outils d'analyse lui permettant de mieux comprendre et de commenter le langage des différents médias et leur façon de traiter ou de communiquer une information, un message ou un enjeu culturel national. Ce cours sera également l'occasion de réfléchir plus attentivement au processus de production, de diffusion et de réception qui implique des interactions entre l'écriture, ses différents procédés et le langage des divers médias de communication.

Performance attendue

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de produire un projet qui témoigne d'une compréhension des caractéristiques et des procédés propres à différents médias.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Identifier des éléments de la culture nationale actuelle liés au monde des médias
2. Cerner l'influence d'acteurs culturels à différentes étapes de la production et de la diffusion d'un discours
3. Commenter un enjeu culturel en tenant compte de sa diffusion
4. Distinguer différents médias, leurs caractéristiques et leurs procédés
5. Expliquer une production médiatique
6. Produire un projet établissant des interactions entre le littéraire et au moins un autre média

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ATTENDUE

- Contextualisation appropriée des objets culturels étudiés
- Utilisation de la terminologie appropriée du domaine des médias
- Explication pertinente de la contribution des éléments constitutifs du langage à la production de sens
- Développement d'idées pertinentes et cohérentes
- Respect des règles du français écrit
- Exploration probante de techniques appropriées au domaine pour réaliser un projet
- Qualité du projet

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

- Dans ce cours les étudiants peuvent être appelés à utiliser divers médias comme la radio, le journal ou différents médiums informatiques.
-

601 453 MO	Productions synthèses	Pondération	Unités	Heures contact	Session
Programme	Arts, lettres et communication, option Littérature	1 2 3	2,00	45	4
Département	Français, à titre de discipline principale				

Préalables à ce cours : tous les cours de la formation spécifique

Ce cours est préalable au cours : aucun

COMPÉTENCES MONTMORENCIENNES VISÉES

- Distinguer et utiliser les langages propres au domaine des lettres
- Situer soit une œuvre soit un genre littéraire dans son contexte par rapport à un enjeu ou à une problématique culturelle ou institutionnelle
- Démontrer des habiletés d'analyse critique et de synthèse
- Produire soit une œuvre de création soit une œuvre critique, littéraire ou culturelle

OBJECTIFS MINISTÉRIELS LIÉS

- 054S Fonder un jugement critique
054X Réaliser un projet de création
054U Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en arts, lettres et communication

PRÉSENTATION DU COURS

Le cours *Productions synthèses*, situé en dernière session, se divise en trois volets qui visent l'intégration des acquis par la rédaction de critiques littéraires, la production d'un projet synthèse et sa diffusion. L'épreuve synthèse de programme sera réalisée dans ce cours.

Le premier volet, axé sur le *Prix littéraire des collégiens*, permet à l'étudiant d'entrer en contact avec les réseaux littéraires québécois et la littérature québécoise contemporaine et contribue à parachever l'étude de la perspective américaine du programme en ciblant la littérature nationale. L'objectif de ce premier volet est d'amener l'étudiant à parfaire son esprit d'analyse par un argumentaire critique portant sur les œuvres parues durant l'année en cours, dans le cadre du concours du prix littéraire. Ce volet correspond à la première partie de l'épreuve synthèse de programme et se termine avec la finale du concours.

Le deuxième volet vise la production d'un projet synthèse (projet d'études) enrichi par la réflexion de l'étudiant sur la démarche créatrice et analytique accomplie durant les deux années en études littéraires. Certaines compétences liées à la production du projet synthèse, telles que la conception, la planification et la mise en œuvre, auront été atteintes au cours des quatre sessions du programme. Le deuxième volet du cours *Productions synthèses* permet de mener à terme le projet d'études et de l'évaluer, à l'aide d'un portfolio. Les étapes de production et d'évaluation du projet constituent la deuxième partie de l'épreuve synthèse de programme.

Le troisième volet est axé sur la diffusion du projet synthèse, laquelle ne fait pas partie de l'épreuve synthèse, mais demeure un objectif propre au cours. Le mode de diffusion sera à déterminer au terme du parcours en études littéraires.

Performance attendue

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'articuler un point de vue critique sur une œuvre ou un enjeu littéraire ainsi que sur sa propre démarche créative. Il sera également en mesure de produire et de présenter un portfolio rassemblant ses textes de création ou d'analyse.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

1. Critiquer des œuvres de la littérature québécoise parues durant l'année
2. Produire un portfolio résultant du projet d'études
3. Articuler une perspective critique sur le projet d'études
4. Diffuser publiquement la production synthèse résultant du projet d'études
5. Évaluer le processus de diffusion

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ATTENDUE

- Utilisation appropriée de la terminologie liée au domaine de la critique littéraire
- Démonstration structurée du point de vue critique
- Respect des règles du français écrit
- Qualité et originalité du projet
- Démonstration de rigueur dans la démarche du portfolio
- Critique judicieuse des forces et des faiblesses de la production

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

- Dans le cadre du concours du *Prix littéraire des collégiens*, un étudiant, désigné par ses pairs, doit aller défendre, à Québec, l'œuvre choisie par les étudiants en littérature à Montmorency.
 - En ce qui concerne la diffusion du projet synthèse, les besoins pourraient aller de la réservation de locaux (comme le trac) pour une présentation publique, au recours à diverses technologies informatiques favorisant la diffusion. Les étudiants pourraient également avoir recours à divers médiums comme la radio étudiante, voire même solliciter la participation de disciplines connexes.
-